

**REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT
du LOIRET**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FAY AUX LOGES**

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze février à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

Présents : Monsieur Frédéric MURA, Monsieur Gérard HUET, Madame Magali BLANLUET, Monsieur Fabrice PELLETIER, Monsieur Bruno GUYARD, Madame Aurore YANG, Monsieur Philippe BAUMY, Madame Marianne HUREL, Madame Anne BOUQUIER Madame Christelle TESSIER, Monsieur Bruno GODET, Monsieur Jacques ABBO, Monsieur Hervé LHOMME, Monsieur Loïc CROCHET, Madame Solène MENNECIER, Madame Mariline BOUCLET, Monsieur Jean-Philippe LECOINTE, Madame Stéphanie AUBAILLY-GRON, Madame Marie COSTA, Madame Anab LEFFRAY.

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
20	26	23

Absents ayant donné un pouvoir : Mme Aline MERIAU à M. BAUMY, M. Yann BOUGUENNEC à M. Bruno GODET, M. Pierre HABERT à M. Gérard HUET.

Absents excusés : Monsieur Pascal PETITPIERRE, M. Bruno THOMAS, Madame Vanessa CHABOURINE,

Date de la convocation

9 février 2024

Date d'affichage

9 février 2024

A été nommé secrétaire : Madame Marianne HUREL

Objet de la délibération

**7 Finances Locales
7121- Budget primitif**

Monsieur le Maire et Madame Marianne HUREL, Adjointe aux Finances, présentent le budget primitif du service des eaux de la commune pour l'année 202.

**2024-014 - Vote du Budget
Primitif du service des eaux 2024**

Dépenses d'exploitation

- Chapitre 011 - Charges à caractère général : 20 000 €
- Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement : 42 500 €
- Chapitre 042 – Opération d'ordre de transferts entre section : 49 900 €

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le

Recettes d'exploitation

- Chapitre 70 – Produit des services, ventes diverses : 105 000 €
- Chapitre 042 – Opération d'ordre de transferts entre sections : 7 400 €

et publication ou notification

21/02/2024

Dépenses d'investissement

- Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles : 25 000 €
- Chapitre 21 – Immobilisations corporelles : 64 530 €
- Chapitre 23 – Immobilisations en cours : 30 000 €
- Chapitre 040 – Opération d'ordre de transferts entre sections : 7 400 €

Recettes d'investissement

- Chapitre 13 – Subventions d'Investissement : 34 530 €
- Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement : 42 500 €
- Chapitre 040 – Opération d'ordre de transferts entre sections : 49 900 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-**VOTE** le budget primitif du service des eaux 2024 qui s'équilibre à la somme de 112 400 € en section de fonctionnement et à la somme de 126 930 € en section d'investissement tel que présenté ci-dessus et joint en annexe.

La secrétaire de séance
Marianne HUREL



Pour copie conforme,
Le Maire,
Frédéric MURA

